

Décision

Générale

colonial

Décision n° 143 Personnel indigène

n° 143

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 30/03/1943

Date de publication
16 février 1943

Date du numéro
30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

DAHER LIBAN, planton de 2me classe est réintégré dans le cadre des plantons et affecté au Gouvernement. La présente décision aura effet du 16 Février 1943.